

Bilan carbone 2022 de l’ENTPE : une baisse significative depuis 2019

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



En 2019, l'ENTPE a effectué son 1er bilan carbone (émissions de gaz à effet de serre (GES)) et s'est fixé des objectifs et une stratégie bas carbone.

Son deuxième bilan carbone portant sur l'année 2022 indique une baisse des émissions de GES depuis 2019 (-18,75%).

/// Quelques points à retenir de l’évolution entre les 2 bilans carbone

✔ Ce deuxième bilan carbone montre une baisse de 18,75% par rapport à 2019.

✔ Tous les principaux postes d’émissions (énergie des bâtiments, déplacements professionnels et déplacements des étudiantes et étudiants pour un cursus hors école ou un stage) sont en baisse

✔ S’agissant de l’énergie des bâtiments, l’école a réalisé des travaux de rénovation, qu’elle va poursuivre en 2024 et 2025, et mis en œuvre un plan de sobriété. Ces actions ont fortement contribué à une diminution des émissions de GES de ce poste de près de 35%.

✔ En ce qui concerne les déplacements des étudiantes et étudiants, l’augmentation du nombre de stages en Europe et leur diminution en Océanie notamment (pour une augmentation globale du nombre de stages) a contribué à une diminution de ce poste de 18,5%.
A noter qu’en 2023, l’ENTPE a adopté des mesures visant à accentuer cette tendance : limitation à un cursus/stage hors Europe au cours du cycle ingénieur ; bonus financier pour les étudiants et étudiantes optant pour un mode alternatif à l’avion pour se rendre sur leur lieu de stage ou de cursus hors ENTPE.

/// Nos objectifs pour la suite

L’ENTPE prévoit d’adopter de nouvelles mesures pour atteindre son objectif d’émissions de GES : leur diminution de 50% en 2030 par rapport à 2019.